

Pôle scolaire de l'AUXON
8 rue BOSSUET
21 170 FRANXAULT

03 80 67 42 32

Année 2019-2020

Procès verbal du conseil d'école n°1 datant du 07 novembre 2019

Étaient présents :

Représentants des parents d'élèves : BONOUVRIER Sandra, CATY Emilie, CATY Jean-Philippe, DUTHU Laurent, GEORGEON Alexandre, GIRARDOT Mélanie, VACHET Emilie, VAN DE CASTEELE Koralie

Représentants du S. I. V. O. S. : CONTESSE Pierre-Etienne, FATMI Noëlle, SCHOLLAERT Magalie

Enseignants : LABAUNE Marie, PRETOT Claire, SEIGNEMORTE Lucie, VAIRELLES Lauranne

Ordre du jour :

I. Vote du règlement intérieur

Le conseil d'école vote la modification du paragraphe sur les goûters du règlement intérieur. Celui-ci sera désormais : « Seuls les fruits, frais ou en compote sont autorisés pendant la récréation du matin. Une exception sera faite pour les goûters d'anniversaire. »

II. Vote du rythme scolaire pour la rentrée 2020

La demande de dérogation pour la semaine à 4,5 jours sera à renouveler l'année prochaine. Le conseil d'école se déclare satisfait du rythme actuel.

Les retards systématiques du bus scolaire ont été évoqués. Un représentant des parents d'élèves a demandé au conducteur de ne plus attendre les parents retardataires aux arrêts.

Madame Schollaert prendra attache avec le conseil régional, notamment pour évoquer les retards de l'après-midi qui ne sont pas dus à l'enchaînement avec le collège.

III. Hygiène et sécurité

- Plans particuliers de mise en sûreté (Présentation et transmission du PPMS)

Attentat/Intrusion : La priorité est l'évacuation. L'exercice de sécurité civile a pour but de montrer les différents parcours de fuite aux enfants.

Madame Fatmi demande si l'école a déjà procédé à un exercice sans que les élèves en soit informés à l'avance. Pour l'instant, les élèves ont toujours été prévenus le matin et l'« intrus » a été joué par la directrice, ce qui est moins anxiogène pour eux. Pour les plus petits, l'exercice a été introduit sous forme de jeu du « loup ». Le but de ces précautions est d'éviter les accidents lors de l'exercice.

Cependant, maintenant que les élèves sont plus habitués à ce genre d'exercice, nous pourrions envisager de procéder avec plus de surprises. Nous avons constaté que les élèves avaient bien intégré les consignes de sécurité des exercices d'évacuation incendie car ils ont appliqué même sans avoir été averti de l'exercice à l'avance.

Présentation du plan d'évacuation et du flyer d'informations aux parents.

- Documents uniques d'évaluation des risques

Présentation du contenu de ces documents :

- « La classe des GS/CP est très éloignée des toilettes et de l'entrée. La gestion de la

surveillance lors des entrées, sorties et passage aux toilettes est compliquée. Les enfants de cette classe sont agités, risque de bagarres ou de chutes échappant à la surveillance de l'enseignant qui peut entraîner des blessures pour les élèves. »

La directrice rappelle que ce risque disparaîtrait quasiment avec l'emploi d'un ATSEM dédié à la classe des GS/CP, au moins le matin.

- « La cour des CE et des CM n'est pas très grande. Dans ces deux classes, il y a plusieurs élèves très agités. Il existe un risque non négligeable que les enfants se percutent et soient blessés. »

Afin de diminuer ce risque, les classes d'élémentaire ont organisé des accueils en classe.

- « Les cours de récréation sont constituées d'une juxtaposition d'un revêtement béton et de sable compacté. Le sol est extrêmement glissant lorsqu'il y a du sable sur le béton. Risque de chutes. »
- « Des excréments ont été découverts dans le sable qui couvre la cour de récréation. Risque de contamination. »
- « Les cailloux de la cour peuvent bloquer les issues de secours. Risque d'empêcher une évacuation. »

Le conseil d'école discute des différentes solutions qui permettraient d'enlever le sable des cours de récréation : Gravier ? Résine ? Pavé ? Goudron ? Elles présentent toutes des avantages et des inconvénients.

- « La porte de la salle de motricité n'est pas équipée d'anti-pince-doigt. Risque de blessure. »

Ce risque est facilement supprimable.

- Aménagement du pôle

De nombreux aménagements ont été faits cet été :

- Installation d'un bureau dans la classe des TPS/PS/MS
- Installation d'étagères au dessus de tous les lavabos
- Installation de barres dans la classe des GS/CP pour clipser des bacs
- Achat et installation de 4 nouveaux meubles de rangement

D'autres petits travaux seront à prévoir cette année :

- Installation d'étagères dans le local technique vide du couloir de la salle 4
- Installation de la toise et du miroir (dans les toilettes des maternelles?)
- Néon à changer dans la classe des CM
- Déplacer le vidéo-projecteur de la classe des CE : La directrice demandera l'avis de Mr Coulon.
- Réparation du portail menant au parking des enseignantes et de deux portes : celle de l'entrée des élémentaires et la sortie de secours de la cantine.
- Détartrage des robinets : Mr Caty soumet l'idée d'installer un adoucisseur d'eau.
- Réparation de la porte des toilettes adulte (le joint bloque son ouverture)

En outre, les enseignantes demandent l'autorisation de tracer des marelles sous les préaux. Cette autorisation leur a été donnée par Mr Contesse.

L'escabeau est très grand et difficilement déplaçable. Les employés communaux ne s'en servent pas beaucoup, au risque de se mettre en danger. Ne faudrait-il pas investir dans un escabeau de quelques marches ?

Les membres du SIVOS vont se renseigner pour l'achat d'un sapin de Noël.

Deux problèmes subsistent dans le pôle :

Le couloir est constamment allumé et nous avons pas d'interrupteur pour l'éteindre. Les enseignantes peuvent utiliser le disjoncteur la veille des vacances.

Les thermostats ne fonctionnent pas. Il fait chaud dans l'école, nous craignons une surconsommation de pellets.

Les enseignantes feront certainement une commande de meubles au cours de l'année 2020.

IV. Les projets de la coopérative scolaire

Les recettes :

43 familles ont fait un don à la coopérative en début d'année, soit un total de 588€ de dons. Grâce à cette participation la coopérative scolaire est actuellement de 4 314€.

La vente des photographies est en cours.

Le marché des cadeaux aura lieu le vendredi 13 décembre à Tichey.

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 5 juin.

Les projets :

La semaine du goût : Pour la première année, les enseignantes ont organisé des activités autour de la semaine du goût. Les PS/MS ont travaillé sur les ustensiles de cuisine et les gestes à maîtriser. Avec des parents d'élèves, ils ont préparé un repas : des carottes râpées, de la salade... Les GS/CP ont préparé différentes soupes, également avec des parents d'élèves. Les CE et les CM ont participé à différentes dégustations, autour des fruits, des laits, des noix...

Au cours de cette semaine, des dégustations autour de la pomme ont été organisées en partenariat avec l'association l'Abeille. Nous avons invité les seniors des villages à participer à ces dégustations avec les enfants. Le coût de ces activités a été de 177,44€.

Une séquence autour du secourisme est prévue cette année en partenariat avec les pompiers de Saint-Jean-de-Losne. Ils feront une intervention à l'école pour les CE/CM et toutes les classes iront visiter la caserne. Les deux trajets pour se rendre à la caserne coûteront 150€.

Deux sorties à la journée sont prévues pour les CE/CM. Ces deux journées comprendront chacune une séance de patin à glace. Une journée aura lieu au musée des mondes polaires dans lequel deux activités sont prévues : un atelier autour des animaux polaires pour les CE et un sur les pôles et les climats pour les CM. La deuxième journée aura lieu à Dijon, les élèves assisteront à l'auditorium au spectacle « La leçon de musique de Mozart ».

La journée au monde polaire est estimée à 981,10 € (518,50 pour les entrées et 462,60 pour le transport). La journée à Dijon est elle estimée à 870,80€ (250€ de transport, 360,80€ pour la patinoire et 260€ pour l'auditorium).

Une journée découverte du centre Le Galopin est organisée pour les classes des PS/MS et des GS/CP. Quatre activités sont prévues : balade en poney et en calèche, voltige et soin aux animaux. Cette journée coûtera 859,80€ dont 75€ de bus.

Les enseignantes sont en train d'organiser la représentation du spectacle Le marchand de planètes de la compagnie Jarnicoton.

D'autres projets sont en cours d'élaboration tel que les *English Days*, la visite du collège ou le cycle natation.

V. L'association de parents d'élèves

Des parents d'élèves sont en train de monter une association de parents d'élève intitulée « A. P. E. de l'AUXON ». Le maire de Franxault les a autorisé à installer leur siège social à la mairie de Franxault. Il y a un emplacement pour boîte aux lettres qui est libre à côté de celui de l'école et qui

pourra leur être dédié.

L'association comprend 16 membres actifs. Elle a déjà défini les actions qu'elle souhaitait mener cette année :

- Vente de fromages, avant les vacances
- Après-midi « Carnaval », idéalement le 15/02, sous réserve de la disponibilité de locaux.
- Vente de chocolats en avril
- Vente de saucissons en mai ou juin
- Partenariat avec la coopérative scolaire pour la fête de l'école